



Compte rendu du CTL (audio) du 13 décembre 2021

FO DGFIP 67 a lu une déclaration liminaire (voir PJ). La Directrice n'a pas voulu répondre sur le sujet de l'emploi... Certes, ce n'est pas l'ordre du jour, mais c'est l'actualité ! Pour les SIE et le PRS, voir ci-dessous.

Approbation des PV de CTL précédents : Votés.

Evolution périmètre du PRS (Pôle de recouvrement spécialisé)

Un nouveau traitement Medoc automatisé permet aux SIE, depuis le 01/10/21, d'accélérer l'authentification des créances des professionnels et le transfert des dossiers des restes à recouvrer des SIE vers le PRS, en matière de contrôle fiscal externe (CFE) comme en matière de procédure collective.

L'estimation des charges transférées est de 600 dossiers CFE environ avec mise en recouvrement.

Le nombre d'emplois à transférer au PRS, au 01/01/22, est évalué à 4 contrôleurs par la Direction, comme suit :

SIE STRASBOURG : 2 B + SIE HAGUENAU : 1 B + SIE MOLLSHEIM : 1 B

Aux questions de **FO DGFIP 67** dans sa liminaire, la Direction a répondu qu'elle gèrera ces transferts comme tous les autres, que les contrôleurs stagiaires n'étaient pas ciblés, sauf s'ils étaient les plus jeunes administrativement [*pourquoi a-t-on posé la question d'après vous...?*], qu'elle gèrera les surnombres comme habituellement (mutation au 01/09). Comme d'habitude, la Direction est très optimiste comptant sur des départs (retraite, mut...) et sur certains collègues du recouvrement du SIE STBG qui souhaiteront rester au 35 Vosges.

Pour les élus **FO**, cette situation est très emblématique de la DGFIP actuelle : potentiellement, un **contrôleur stagiaire** affecté en SIE pourrait ne jamais y mettre un orteil en raison d'une réforme !!!

Vote unanime contre des élus en CTL. Une reconvoction aura lieu le 10/01, juste avant le CTL emplois.

Questions diverses posées par FO DGFIP 67

- **SIE Illkirch et Strasbourg** : Alertés par des collègues, nous avons sensibilisé à nouveau la Direction sur les inquiétudes des collègues les plus jeunes administrativement. Le passage de la RH prévu le 07/12 a dû être reporté et a normalement eu lieu. La Direction a réitéré le processus : fusion des structures d'abord, puis suppression des emplois et identification des personnes concernées par un éventuel surnombre en fonction des départs connus entre le 01/01 et le 01/09.

- déménagement de feu les trésoreries de **Wissembourg, Niederbronn et Sultz** vers le **SGC de Haguenau** : les élus FO ont appris, mais pas par la Direction (!), que les déménagements auraient lieu sur plusieurs mois début 2022 (ce à quoi la direction a répondu que c'était faux, pas sur plusieurs mois mais sur 1 trimestre... *nous vous laisserons juge de la sémantique et du niveau de mauvaise foi...*).

Nous avons relevé que la promesse pré-NRP (déménagement en septembre de l'année de la restructuration) n'avait pas été tenue, nous nous sommes inquiétés de la sensation de déménagements, restructurations, chantiers, réorganisations pendant plusieurs mois [*eh, pardon, un trimestre*] pour les collègues et nous nous sommes inquiétés pour le collectif.

La Direction nous a répondu que ce planning était l'aboutissement d'un compromis acceptable pour tous à Niederbronn et Sultz, sachant que les agents de Wissembourg sont tous volontaires sauf une pour qui une solution a été trouvée. Pour les contraintes de service, la Direction a également mis en avant le compromis le plus acceptable.

- ordinateurs **Tiny** : FO souhaitait savoir s'ils pourraient être donnés/vendus aux agents comme c'est le cas dans d'autres départements. Ils ont été récupérés mais pour l'instant la Direction souhaite les conserver en cas de besoin lors de la réactivation d'un PCA (plan de continuité de l'activité). Une partie des Tiny va être déployée au profit des **EDR** pour disposer d'un poste dédié dans certains services lors de leur intervention.

- **SLREC** : FO est intervenu à nouveau sur le télétravail dans ce service qui en est dépourvu. D'une part, car la Direction prend de gros risque en cas de fermeture du service pour cause de covid, puisqu'il n'existe que 2 services en France. D'autre part pour une question de protection des collègues et d'amélioration de leurs conditions de travail. L'idée de FO de créer un GT dans ce service, sur ce sujet, afin de faire remonter des propositions à la Centrale a été validé par la Directrice. Nous attendons donc des avancées prochainement.

Compte rendu du CTL (audio) du 13 décembre 2021 (reconvocation)

Evolution des missions du SIP de Wissembourg

Tous les élus du personnel ayant voté contre au CTL du 22/11, les élus ont été reconvoqués sur ce point uniquement.

Les mêmes causes provoquant les mêmes effets, le vote contre a été réitéré par FO DGFIP 67 et les autres OS. Aucun projet NRP ne recueillera notre assentiment ! Encore plus dans ce cas, où cela va introduire une complexification dans les relations entre SIP concernant les revenus étrangers et où les usagers pourront avoir 2 interlocuteurs.

Vos élus : José-Luis PEREIRA, Marina FUNCK, Virginie BRACHET, Marie-Claire SAIDOU



A vos côtés, de votre côté

Vous souhaitez adhérer :

Section FO DGFIP 67 fo.drifip67@dgfip.finances.gouv.fr site local : www.fo-dgfip-sd.fr/067/ site national : www.fo-dgfip.fr/	BULLETIN D'ADHESION à retourner à : Section FO DGFIP 67 - DRFIP
	NOM : PRENOM : GRADE : Echelon : Indice : AFFECTATION :
	déclare vouloir adhérer au Syndicat FORCE OUVRIERE DGFIP Fait à : le (signature)
	→ crédit d'impôt sur la cotisation syndicale à hauteur de 66% de son montant
	Secrétaire départemental et permanent syndical local : José PEREIRA ☎03.88.56.54.25

*Vous ne recevez pas encore nos informations par mail,
mais vous le souhaiteriez :*

Informations syndicales par messagerie	NOM : PRENOM :
	AFFECTATION :
	souhaite recevoir les informations syndicales sur ma messagerie.
à retourner par courrier interne ou scan à :	à le (signature)
Local syndical FO DGFIP 67 DRFIP - 4 place de la République	